

AUDY et ASSOCIÉS

société de commissariat aux comptes
membre de la compagnie régionale de Paris



Grégory Juillard
commissaire aux comptes
associé-gérant

Jean-Pierre Audy
associé

ASSOCIATION KERVIHAN

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Rue du Président Pompidou
56580 BREHAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Siège Social : 19, avenue de Messine - 75008 PARIS - Tél. 01.42.89.36.48
Bureau : 2-3, parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL - Tél. 05.55.46.19.19
Mail : info@audyassociés.com - *Site internet* : www.lvds.biz

S.A.R.L. au capital de 60.000 € - Membre de la Compagnie Régionale de Paris - RCS Paris B 402 846 612

ASSOCIATION KERVIHAN
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Rue du Président Pompidou
56580 BREHAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de l'« ASSOCIATION KERVIHAN »

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'«ASSOCIATION KERVIHAN» relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l'opinion

➤ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

➤ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de l'association.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Paris,
Le 5 juin 2019



AUDY & ASSOCIÉS

Grégory JUILLARD
Associé-Gérant

Pièces jointes :

- Annexe : « Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »
- Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

COMPTES ANNUELS

Monnaie de tenue : EURO

Monnaie de présentation : EURO

ASSOCIATION KERVIHAN

ruce du président POMPIDOU
56580 BREHAN

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

SIRET : 777801259 00014

Activité : Hébergement médicalisé pour enfants et adultes handicapés

BILAN 2018 ASSOCIATION
BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

ACTIF	31/12/2018			31/12/2017
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	207 899.57	175 908.66	31 990.91	37 445.82
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
Terrains	40 293.11		40 293.11	15 244.90
Constructions	2 457 047.10	794 135.90	1 662 911.20	1 719 391.72
Installations techniques, matériel et outillage	2 921 734.32	2 456 190.72	465 543.60	416 240.94
Autres immobilisations corporelles	2 896 289.81	1 721 114.23	1 175 175.58	1 128 137.58
Immobilisations corporelles en cours	648 631.28		648 631.28	283 305.04
Immobilisations financières				
Particip. et créances rattachées à des particip.				
Autres titres immobilisés	49 921.29		49 921.29	49 895.28
Prêts	288 921.63		288 921.63	288 921.63
Autres immobilisations financières	9 567.11		9 567.11	9 567.11
TOTAL 1	9 520 305.22	5 147 349.51	4 372 955.71	3 948 150.02
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 054.66		1 054.66	
Créances				
Créances redevables et comptes rattachés	558 319.42	7 932.62	550 386.80	506 772.89
Autres créances	916 261.51		916 261.51	507 481.67
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	10 299 411.37		10 299 411.37	10 776 892.41
Charges constatées d'avance	31 961.76		31 961.76	42 591.69
TOTAL 3	11 807 008.72	7 932.62	11 799 076.10	11 833 738.66
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL GENERAL	21 327 313.94	5 155 282.13	16 172 031.81	15 781 888.68

BILAN 2018 ASSOCIATION
BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 504 354.39	1 504 354.39
Fonds associatifs avec droit de reprise	71 955.09	71 955.09
Dons et legs		
Libéralités	71 955.09	71 955.09
Réserves	3 771 451.55	3 513 747.56
Excédents affectés à l'investissement	783 032.26	783 032.26
Réserve de compensation	1 680 317.41	1 680 410.21
Réserve de compensation des charges d'amort.	781 796.75	523 999.96
Réserve de couverture du BFR	311 915.77	311 915.77
Autres réserves	214 389.36	214 389.36
Report à nouveau	478 669.73	-771 375.03
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 030 628.71	49 351.76
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-290 686.26	-290 686.26
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	281 785.01	-20 171.99
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-543 057.73	-509 868.54
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-904 953.63	1 507 748.75
Subventions d'investissement sur biens non renouv.	380 455.30	309 205.59
Provisions réglementées	4 032 051.18	3 817 248.00
Couverture du besoin en fonds de roulement		
Amort. dérogatoires & prov. pour renouv. des immos	3 145 990.05	2 937 740.54
Réserves des plus-values nettes d'actif	886 061.13	879 507.46
Immobilisations grevées de droits		
Autres provisions réglementées		
TOTAL 1	9 333 983.61	9 952 884.35
Comptes de liaison		
TOTAL 2		
Provisions pour risques	1 012 491.16	
Provisions pour charges	2 020 837.79	1 972 595.69
Fonds dédiés	129 282.12	327 759.72
TOTAL 3	3 162 611.07	2 300 355.41
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des éta. de crédit	304 157.96	342 816.95
Emprunts et dettes financières divers		
Redevables créditeurs	70 248.46	98 558.94
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	591 011.03	601 404.43
Dettes sociales et fiscales	2 628 284.58	2 423 468.82
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	73 420.42	54 085.10
Produits constatés d'avance	8 314.68	8 314.68
TOTAL 4	3 675 437.13	3 528 648.92
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL GENERAL	16 172 031.81	15 781 888.68

BILAN 2018 ASSOCIATION
 COMPTE DE RESULTAT D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
 GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

CHARGES	31/12/2018	31/12/2017
Charges d'exploitation	20 240 442,77	18 082 366,13
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures		
Variation de stock		
Achats d'autres approvisionnements	951 123,21	940 317,50
Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	544 298,64	521 744,61
Services extérieurs et autres	3 002 646,14	2 834 211,40
Impôts, Taxes et versements assimilés	759 480,01	715 964,14
Sur rémunérations	757 326,01	713 487,38
Autres	2 154,00	2 476,76
Charges de personnel	13 336 831,53	12 652 857,70
Salaires et traitements	9 409 030,97	8 907 520,41
Charges sociales	3 911 887,04	3 787 217,08
Autres charges de personnel	15 913,52	-41 879,79
Dotations aux amortissements et provisions	1 645 288,53	415 057,85
Dotation aux amortissements des immobilisations	415 624,37	373 711,23
Dotation aux amortissements des charges à répartir		
Dotation aux provisions sur actif circulant		7 932,62
Dotation aux provisions pour risques et charges	1 229 664,16	33 414,00
Autres charges	774,71	2 212,93
TOTAL 1	20 240 442,77	18 082 366,13
Charges financières	3 641,49	4 071,85
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 641,49	4 071,85
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL 2	3 641,49	4 071,85
Charges exceptionnelles	703 750,21	877 034,26
Exercice courant		
Exercice antérieur		
Charges Except. S/opérations de capital	4 660,65	5 936,00
Sur opérations de capital	4 660,65	5 936,00
Dotations amortissements-provisions exceptionnels	286 214,32	535 858,94
Destinée à la couverture du BFR		
Pour renouvellement des immobilisations	275 000,00	500 000,00
Des plus-values nettes d'actif	11 214,32	35 858,94
Aux autres provisions reglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	412 875,24	335 239,32
Impôts sur les sociétés	1 242,00	1 801,00
TOTAL 3	704 992,21	878 835,26
TOTAL GENERAL	20 949 076,47	18 965 273,24

BILAN 2018 ASSOCIATION
 COMPTE DE RESULTAT D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
 GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

PRODUITS	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation	18 906 093,67	19 898 288,45
Ventes de marchandises		
Autres prestations	63 568,63	77 894,66
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	18 531 809,54	19 509 170,06
Produits de tarification Dotation Globale SESSAD	17 551 813,12	18 428 434,76
Produits de la tarification + 20 ans "Creton" CD	883 112,16	981 276,95
Produits de la tarification + 20 ans acc.Temp. CD		4 760,35
Produits de la tarification Recup AAH +20 ans MAS	96 884,26	94 698,00
Subventions d'exploitations et participations	1 801,20	22 718,88
Reprise sur amortissements, dépréciations et provi	168 930,90	142 365,00
Transferts de charges		
Autres produits	139 983,40	146 139,85
TOTAL 1	18 906 093,67	19 898 288,45
Produits financiers	12 259,66	32 856,60
De participations et immobilisations financières	12 232,57	32 833,41
Revenus autres produits financiers	27,09	23,19
Reprises sur provisions		
Reprises sur provisions d'exploitation		
Transferts de charges d'exploitation		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions VMP		
TOTAL 2	12 259,66	32 856,60
Produits exceptionnels	1 125 769,51	541 876,94
Produits Except. S/opérations de gestion	391 460,00	305 058,00
Sur opérations de gestion	391 460,00	305 058,00
Produits Except. S/opérations en capital	51 545,53	85 673,58
Sur opérations en capital	51 545,53	85 673,58
Reprises sur provisions exceptionnelles	71 411,14	68 195,46
Destinées à la couverture du BFR		
Pour renouvellement des immobilisations		
Des plus-values nettes d'actif	71 411,14	68 195,46
Autres provisions réglementées		
Report des ressources non utilisées exercices ant.	611 352,84	82 949,90
Produits financiers		
Différences positives de change		
TOTAL 3	1 125 769,51	541 876,94
TOTAL GENERAL	20 044 122,84	20 473 021,99
EXCEDENT OU DEFICIT	-904 953,63	1 507 748,75

Annexe aux comptes annuels

Monnaie de tenue : EURO

Monnaie de présentation : EURO

ASSOCIATION KERVIHAN

rue du président POMPIDOU
56580 BREHAN

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

SIRET : 777801259 00014

Activité : Hébergement médicalisé pour enfants et adultes handicapés

Identification de l'association

EURO

Désignation de l'association : ASSOCIATION KERVIHAN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/18, dont le total est de **16 172 031,81 €**.

Le total des produits se monte à : **20 044 122,84 €**, le total des charges à : **20 949 076,47 €** au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant une perte de **904 953,63 €**.

Cette perte 2018 se compense avec la somme de **981 276,95 €**, facturation des amendements « Creton 2017 » laissée en report à nouveau lors de l'affectation des résultats 2017. Si cette somme avait été provisionnée en 2017, nous aurions passé sur l'exercice 2018 une reprise de provision du même montant et le résultat serait ressorti en excédent pour **76 323,32 €**.

A compter de 2018 la facturation des amendements Creton fait l'objet d'une provision, elle représente sur l'exercice la somme de **883.112,16 €** (cf. ci-dessous).

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier au 31 décembre 2018

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par la direction de l'association.

Les comptes annuels de l'exercice, clos le 31 décembre 2017, ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, sauf sur le point suivant : Les plus-values ou moins-values de cessions d'éléments d'actif, qui représentent la différence entre le prix de cession et la valeur résiduelle comptable de l'immobilisation, ainsi que les plus-values ou moins-values résultant de cessions de valeurs mobilières de placement sont transférées dans un compte de provisions réglementées avant la clôture de l'exercice au cours duquel la cession a été constatée. Cette opération permet l'inscription en section d'investissement des plus-values ou moins-values de cessions afin de renforcer sur le plan budgétaire les possibilités de financement de l'établissement et d'en dégager l'impact sur la section d'exploitation.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Sur le pôle enfant :

- Versement d'une prime CITS au personnel présent au 31.12.2018 pour **110 756 €**
- Provision sur solde du CITS 2018 pour la formation continue 2019 pour **84 868 €**
- Ajustement de la provision IFC pour **176.278 €** afin de couvrir le passif social recalculé par l'AG2R (Indemnités de fin de carrière)
- Facturation au pôle adulte de sa part du siège social pour **274 537 €**
- Constitution d'une provision complémentaire de **275 000 €** pour renouvellement des immobilisations.
- Reprise de provision de **137.702 €** sur indemnités de fin de carrière versées en 2018.
- Constitution d'une provision de **883.112,16 €** représentant la facturation complémentaire des usagers relevant du dispositif « Creton ». Cette somme fera l'objet d'une reprise à 100 % lors des versements de la dotation globale au 1/12° durant l'année 2019 par la CPAM.

Sur le pôle adulte :

- Versement d'une prime CITS au personnel présent au 31.12.2018 pour **69 621 €**
- Provision sur solde du CITS 2018 pour la formation continue 2019 pour **38 282 €**
- Constitution d'une provision de **40 895 €** pour Indemnité de départ en retraite à verser en 2019
- Reprise de provision de **31 228.93 €** sur indemnités de fin de carrière versées en 2018
- Charges de frais de siège social facturées par le pôle enfant pour **274 537 €**

Evènements postérieurs à la clôture :

- Néant

Règles et méthodes comptables

EURO

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de méthode

Nouvelle méthode de comptabilisation sur la siège social : le siège social n'étant pas soumis à autorisation budgétaire, le montant inscrit au compte 1486 -différence sur réalisation d'actif- est viré au compte 10686 - réserve de compensation des excédents.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

• Constructions	
• - gros œuvres	40 ans
• - charpente – couverture – menuiserie	30 ans
• - électricité - plomberie-chauffage – ventilation	25 ans
• - plâtrerie carrelage	20 ans
• - sol souple	15 ans
• - peinture – V.R.D.	15 à 20 ans
• Agencements et aménagements des constructions	10 à 15 ans
• Installations techniques	10 à 15 ans
• Matériel et outillage industriels	5 à 12 ans
• Animaux	10 ans
• Installations générales	5 à 10 ans
• Matériel de transport	5 à 10 ans
• Matériel de bureau et informatique	3 à 6 ans
• Mobilier	8 à 10 ans
• Autres immobilisations	3 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

EURO

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été comptabilisés en charges de l'exercice.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks ne sont pas comptabilisés au regard de leurs valeurs peu significatives, et de leurs faibles variations entre le début et la fin de l'exercice comptable.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

La situation de ces provisions est mentionnée dans le document « état des provisions ».

Opérations à long terme

Les opérations à long terme sont comptabilisées suivant la méthode du pourcentage d'avancement des travaux.

Engagements de retraite

La convention collective du 15/03/1966 applicable au personnel de l'association stipule dans son article 18 que tout salarié permanent cessant ses fonctions pour départ en retraite bénéficiera d'une indemnité de départ dont le montant est fixé en fonction de son ancienneté dans la même entreprise ou dans une activité relevant du champ d'application de la présente convention s'il a au moins 10 ans d'ancienneté.

Le passif social de l'Association KERVIHAN s'élève au 31/12/2017 à **2.328.058 €**.

Il est couvert et, d'autre part, d'une provision inscrite au bilan pour un montant de **1.664.950 €** auquel :

- s'ajoute une provision complémentaire comptabilisée sur l'exercice pour un montant de **217.173,00 €**
- se déduit une reprise de provision pour IFC versées sur 2018 de **- 168.931 €**

Soit un montant total de **1.713.191,69 €** inscrit dans nos comptes au 31 décembre 2018.

Et couvert, à hauteur de **614.866 €**, montant constitué d'un fonds Euro garanti d'« indemnités de fin de carrière » détenu auprès de l'institution de prévoyance AG2R La Mondiale CNP Arial.

L'étude est réalisée en tenant compte de deux probabilités, probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ, et de la probabilité d'être en vie à la date du départ en retraite selon une table de mortalité.

De ce fait, notre passif social recalculé selon les paramètres techniques et l'hypothèse de l'étude de fin d'exercice, serait totalement couvert. Un montant de 600.000 € sera versé début avril au fonds AG2R La Mondiale CNP Arial. Son taux de rapport en 2018 a été de 12.694 € soit 2.10 %.

Provisions réglementées

Une provision réglementée pour renouvellement des immobilisations peut être constituée lorsqu'un établissement perçoit de l'autorité de tarification une allocation anticipée sous forme de dotations budgétaires supplémentaires versées en amont du programme d'investissement, destinée à compenser les charges d'amortissement et les frais financiers liés à la réalisation d'un investissement à venir.

Trésorerie

La trésorerie disponible de chaque pôle est placée sur des comptes sur livrets. Les dépôts à terme n'ont pas été renouvelés faute d'une garantie à 100 % en capital, selon les conditions bancaires du moment.

Actif immobilisé

CADRE A : IMMOBILISATIONS		Valeur brute en début	Augmentations	
			Par virement	Par acquisitions
Frais d'établissement R&D	TOTAL 1	-	-	-
Autres postes d'immo. Incorporables	TOTAL 2	228 418.43	-	13 238.00
Terrains		15 244.90	-	25 048.21
Constructions sur sol propre		109 763.29	-	-
Constructions sur sol d'autrui		1 208 922.91	201 321.91	1 433.52
Constructions, installations générales, agencement.		1 087 356.38	201 321.91	49 571.00
Installations techniques, matériel et outillage ind.		2 867 102.08	-	163 308.58
Animaux		9 929.99	-	-
Installations générales, agencemts., aménagements divers		713 956.22	-	40 484.72
Autres matériels de transport		747 094.19	-	51 865.21
Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 295 956.89	-	139 803.36
Emballages récupérables et divers		-	-	-
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours		283 305.04	-	366 759.76
Avances et acomptes		-	-	-
	TOTAL 3	8 338 631.89	-	838 274.36
Participations évaluées par mise en équivalence		-	-	-
Autres participations		-	-	-
Autres titres immobilisés		49 895.28	-	26.01
Prêts & autres immobilisations financières		298 488.74	-	-
	TOTAL 4	348 384.02	-	26.01
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)		8 915 434.34	-	851 538.37

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
			Par virement	Par cession		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
		Frais d'établissement R&D	TOTAL 1	-	-	-
		Autres postes d'immo. Incorporables	TOTAL 2	-	33 756.86	207 899.57
		Terrains		-	-	40 293.11
Constructions		sur sol propre		-	-	109 763.29
		sur sol d'autrui		-	-	1 411 678.34
		Inst. gales., agencemts. et am. const.		-	-	935 605.47
		Installations techniques matériel et outillage		-	108 676.34	2 921 734.32
		Animaux		-	-	9 929.99
Autres immo. Corporelles		Installations générales, agencemts, divers		-	13 236.73	741 204.21
		Matériel de transport		-	-	798 959.40
		Matériel de bureau & informatique, mobilier		-	89 564.04	1 346 196.21
		Emballages récupérables & divers		-	-	-
		Immobilisations corporelles et incorporelles en cours		1 433.52	-	648 631.28
		Avances & acomptes		-	-	-
			TOTAL 3	1 433.52	2.00	8 963 995.62
		Participations évaluées par mise en équivalence		-	-	-
		Autres participations		-	-	-
		Autres titres immobilisés		-	-	49 921.29
		Prêts & autres immobilisations financières		-	-	298 488.74
			TOTAL 4	-	-	348 410.03
		TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)		1 433.52	33 758.86	9 520 305.22

Amortissements

EURO

CADRE A Immobilisations amortissables		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE		
		Montant début d'exercice	Virement	Augmentations
Frais d'établissement	TOTAL 1	-	-	-
Autres postes d'immo. Incorporelles	TOTAL 2	190 972.61	-	18 692.91
Terrains		-	-	-
Constructions	sur sol propre	62 200.88		2 972.65
	sur sol d'autrui	315 785.38		58 525.39
	installations générales, agencement.	308 664.60	-	45 987.00
Installations techniques, matériel et outillage ind.		2 257 349.11	-	114 005.92
+	Installations générales, agencs., aménags. dives	469 746.49		41 639.95
	Autres matériels de transport	444 216.11		55 920.51
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	913 474.73	-	82 023.18
	Animaux	4 874.41		871.00
	Emballages récupérables et divers	-	-	-
TOTAL 3		4 776 311.71	-	401 945.60
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)		4 967 284.32	-	420 638.51

CADRE B Immobilisations amortissables		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE		
		Virement	Diminutions	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement	TOTAL 1	-	-	-
Autres postes d'immo. Incorporelles	TOTAL 2	-	33 756.86	175 908.66
Terrains		-	-	-
Constructions	sur sol propre	-	-	65 173.53
	sur sol d'autrui	-	-	374 310.77
	installations générales, agencement.	-	-	354 651.60
Installations techniques, matériel et outillage ind.		-	108 676.34	2 262 678.69
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencs., aménags. dives	-	9 746.23	501 640.21
	Autres matériels de transport	-	-	500 136.62
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	88 393.89	907 104.02
	Animaux	-	-	5 745.41
	Emballages récupérables et divers	-	-	-
TOTAL 3		-	206 816.46	4 971 440.85
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)		-	240 573.32	5 147 349.51

Provisions et dépréciations

EURO

<i>Rubriques</i>	Montant au début de l'exercice	Reclassement	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers					
Différences sur réalisations d'éléments d'actif	879 507.46	-	11 214.32	4 660.65	886 061.13
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations except. 30%					
Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	2 937 740.54		275 000.00	66 750.49	3 145 990.05
Implantations étrangères après 01/01/92					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	3 817 248.00	-	286 214.32	71 411.14	4 032 051.18
Provisions pour litiges					
Provisions garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions, obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions charges sociales et fiscales sur congés à payer					
et fiscales sur congés à payer					
Provisions indemnités fin de carrière	1 664 949.69		217 173.00	168 930.90	1 713 191.79
Autres provisions pour risques et charges	307 646.00		1 012 491.16	-	1 320 137.16
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 972 595.69		1 229 664.16	168 930.90	3 033 328.95
Dépréciations immobilisations incorporelles					
Dépréciations immobilisations corporelles					
Dépréciations titres mis en équivalence					
Dépréciations titres de participations					
Dépréciations autres immobilis. financières					
Dépréciations stocks et en cours					
Dépréciations comptes clients	7 932.62		-		7 932.62
Autres dépréciations					
DEPRECIATIONS	7 932.62		-	-	7 932.62
TOTAL GENERAL	5 797 776.31	-	1 515 878.48	240 342.04	7 073 312.75
Dotations et reprises d'exploitation			1 229 664.16	168 930.90	
Dotations et reprises financières			11 214.32	4 660.65	
Dotations et reprises exceptionnelles			275 000.00	66 750.49	
Dépréciations des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				-	-

*Situation des Fonds dédiés sur dons
compte 19500000*

EURO				
<i>Rubriques</i>	Montant au début de l'exercice	Augmentations sur l'exercice	Diminutions sur l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
FONDS DEDIES AU 31.12.2017	67 176.69 €			67 176.69 €
DONS RECUS EN 2018		21 415.24 €		21 415.24 €
DEPENSES 2018 SUR DONS EN INVESTISSEMENTS			16 818.60 €	- 16 818.60 €
DEPENSES 2018 SUR ACHATS D'EXPLOITATION			20 809.21 €	- 20 809.21 €
	67 176.69 €	21 415.24 €	37 627.81 €	50 964.12 €

Pour mémoire

CPTE 106801 - LIBERALITES	Solde au 31/12/2018 (dons jusqu'au 31/12/2010)	6 347.78 €
---------------------------	--	------------

Solde des dons au 31.12.2018

57 311.90 €

*Situation des Fonds dédiés sur CNR (situations complexes et Formation Clact)
compte 19400000*

<i>Rubriques</i>	EURO			
	Montant au début de l'exercice	Augmentations sur l'exercice	Diminutions sur l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Convention Clact actions de Formation	3 500.00	-	3 500.00	-
CNR.1 ARS 2017 Sitations complexe Kervihan (JH)	86 993.36	-	86 993.36	-
CNR.1 ARS 2017 Sitations complexe Kerdreineg (CB)	170 089.67	-	170 089.67	-
CNR.2 ARS 2018 Sitations complexe Kervihan (JH)	-	109 363.00	109 363.00	-
CNR.2 ARS 2018 Sitations complexe Kerdreineg (CB)	-	203 779.00	203 779.00	-
CNR.3 ARS 2018 Sitations complexe Kervihan (JH)	-	78 318.00		78 318.00
	260 583.03	391 460.00	573 725.03	78 318.00

Échéances, créances et dettes

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	EURO	
			Montant brut	À un an au plus
Créances rattachées à des participations		49 921.29	-	49 921.29
Prêts		288 921.63	2 861.93	286 059.70
Autres immobilisations financières		9 567.11	-	9 567.11
Clients douteux ou litigieux		-	-	
Avances et acomptes sur commandes		1 054.56	1 054.56	-
Autres créances clients		862 790.01	862 790.01	-
Créances r. de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		106.92	106.92	
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	611 684.00	611 684.00	
	Divers			
Groupe et associés				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-
Charges constatées d'avance		31 961.76	31 961.76	-
TOTAUX		1 856 007.28	1 510 459.18	345 548.10
Montant des	prêts accordés en cours d'exercice	-		
	remboursements obtenus en cours d'exercice	-		
Prêts et avances consentis aux associés		-		

Échéances, créances et dettes

EURO

CADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine				
	à plus de 2 ans à l'origine	304 157.96	39 094.18	202 172.50	62 891.28
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus	70 248.46	70 248.46		
	Fournisseurs et comptes rattachés	591 011.03	591 011.03		
	Personnel et comptes rattachés	1 115 177.58	1 115 177.58		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 370 925.95	1 370 925.95		
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	1 242.00	1 242.00		
	Taxe sur valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	140 939.05	140 939.05		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	73 420.42	73 420.42		
	Dettes représentative de titres emp.				
	Produits constatés d'avance	8 314.68	8 314.68		
	TOTAUX	3 675 437.13	3 410 373.35	202 172.50	62 891.28
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	38 658.99			
	Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	-			

Variation des Fonds Associatifs

	EURO			
	solde en début d'exercice	augmentation	diminution	solde à la clôture de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 504 354.39	0.00	0.00	1 504 354.39
Fonds associatifs avec droit de reprise	71 955.09	0.00	0.00	71 955.09
Réserves réglementées	3 513 747.56	398 211.92	140 507.93	3 771 451.55
Report à nouveau	-771 375.03	301 957.00	33 189.19	-502 607.22
Résultat de l'exercice	1 507 748.75	-904 953.63	526 471.80	76 323.32
Subventions d'investissements renouvelables	309 205.59	101 380.00	30 130.29	380 455.30
Provisions réglementées	3 817 248.00	286 214.32	71 411.14	4 032 051.18
Total des fonds propres	9 952 884.35	182 809.61	801 710.35	9 333 983.61

Tableau d'affectation des résultats

EURO

RECAPITULATIF RESULTAT	Résultat comptable	-	904 953.63
	dont gestion contrôlée (IME+Sessad+FAM)	-	886 189.97
	gestion propre	-	18 763.66

1°) Gestion contrôlée (activités encadrées)

a) Calcul du résultat corrigé à affecter

	DEFICIT		EXCEDENT	
RESULTAT COMPTABLE N :			-	886 189.97
Report à nouveau				-
Variation provision congés payés			-	14 846.00
+/- valeur de recettes				
N-1 reprises en N				
Reprise anticipée :				
+/- valeur de recette*				
N à reprendre en N+1				
	Total 1		Total 2	- 901 035.97

Résultat corrigé à affecter (Total 2 - Total 1)	DEFICIT		EXCEDENT	
	Négatif		Positif	-
			-	901 035.97

(*) Etablissements sanitaires sous dotations globales

b) Proposition d'affectation du résultat corrigé

Résultat à affecter	DEFICIT	EXCEDENT
Pôle ENFANTS		
Excédents affectés à la réserve mesures d'exploitation		175 000.00
Excédents affectés à la réserve de compensation déficits		4 757.59
Excédents affectés à la réserve de compensation Amortissements		30 139.18
Affectation résultat e instance sur creton 2017	981 276.95	-
Pôle ADULTES		
- Section Hébergement :		
Reprise Provision sur travaux	10 959.38	
reprise sur la reserve de compensation des déficits	293 658.00	0
- Section Soins :		
Excédents affectés à la réserve de compensation Amortissements		50 000.00
Excédents affectés à la réserve de compensation des déficits		124 961.59

(1) Détailler si nécessaire le calcul de résultat corrigé à affecter et la proposition d'affectation pour chaque établissement ou service.

Tableau d'affectation des résultats (suite)

EURO

2°) Gestion propre

a) Résultat à affecter

Gestion propre

	DEFICIT	EXCEDENT
RESULTAT COMPTABLE N :	18 763.66	-

affectation	DEFICIT	EXCEDENT
Augmenter la réserve de compensation	6 553.94	-
Diminution de la réserve de compensation des amortissements	12 209.72	-

Commentaires :

Gestion contrôlée :

Concerne les établissements et services suivants :

- Pôle Enfants – IME « les Enfants de Kervihan », « Kerdreineg », « Kergadaud » et « Tivy »,
- S.E.S.S.A.D. - Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile,
- Pôle Adultes – Foyers d'Accueil Médicalisé Ker Sioul et Gwen Ran.

Gestion propre :

Concerne la comptabilité de la gouvernance de l'Association KERVIHAN.

La comptabilité de la Gouvernance :

- enregistre les dons et subventions obtenus et les dépenses qui y sont affectées,
- enregistre les dépenses liées au fonctionnement du siège institutionnel de l'association (frais de déplacements, frais de missions réceptions de la gouvernance,)
- traduit les opérations comptables entre la comptabilité générale et les comptes administratifs.

Produits à recevoir

EURO

	Montant
Créances rattachées à des participations	- €
Autres immobilisations financières	- €
Créances clients et comptes rattachés	1 098.05 €
Autres créances	114 792.89 €
Disponibilités	- €
TOTAL	115 890.94 €

Charges à payer

EURO

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	- €
Autres emprunts obligataires	- €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	304 157.96 €
Emprunts et dettes	- €
Relevables créditeurs	70 248.46 €
Dettes fournisseurs	591 011.03 €
Dettes fiscales et sociales	2 628 284.58 €
Autres dettes	73 420.42 €
TOTAL	3 667 122.45 €

Charges et produits constatés d'avance

EURO

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	31 961.76 €	8 314.68 €
Charges / Produits financiers	- €	- €
Charges / Produits exceptionnels	- €	- €
TOTAL	31 961.76 €	8 314.68 €

Ventilation du chiffre d'affaires net

EURO

Répartition facturation par pôles

	Montant
Pôle enfants - Dotation globale ARS - IME	9 871 667.01 €
Pôle enfants - Département + 20ans - "Amendement Creton"	883 112.16 €
Pôle enfants - Facturation Esat - IME	189.21 €
Pôle enfants - ARS - Forfait journalier	96 884.26 €
Pôle adultes – internat - ARS - Section Soins	2 675 784.89 €
Pôle adultes – internat - Département - Section hébergement	4 541 610.00 €
Pôle adultes –Accueil de jour - Section hébergement	7 258.33 €
S.E.S.S.A.D - Dotation Globale ARS	455 303.68 €
TOTAL	18 531 809.54 €

Répartition par marché géographique :

	Montant
France	18 531 809.54 €
Étranger	- €
TOTAL	18 531 809.54 €

Engagements financiers

EURO

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements en matière de retraite au 31/12/2018	2.328.058 €
Autres engagements donnés :	
TOTAL	2.328.058 €
(1) dont concernant :	
• les dirigeants	
• les filiales	
• les participations	
• les autres entreprises liées	
• les engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions reçus	
Autres engagements reçus :	
Biens reçus en crédit-bail	
TOTAL	

Rémunération des dirigeants

EURO

Information prévue par l'article 20 de la loi du 23/05/2006 relative aux rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés ainsi que leurs avantages en nature :	Rémunérations bruts : 184.140,70 € dont avantages en nature : 0 €
---	---

Tableau du personnel

CATEGORIES	EFFECTIF			EURO	
	Hommes	Femmes	Total	N	N-1
Cadres	9.00	16.00	25.00	16.55	17.31
Employés	22.00	280.00	302.00	272.44	279.27
Ouvriers	-	-	-	-	-
Contrats durée déterminée	16.00	61.00	77.00	66.34	46.38
Contrats Aidés	-	-	-	-	1.00
Contrats de professionnalisation	-	3.00	3.00	2.95	-
Contrats d'apprentissage	-	1.00	1.00	1.00	1.00
Stagiaires de + de 3 mois	-	-	-	-	-
TOTAL	47	361	408	359.28	344.96

ASSOCIATION KERVIHAN

MODIFICATION DE L'AFFECTATION DES RESULTATS 2017

AG du 23 JUIN 2018	
SYNTHESE 1 DES RESULTATS AFFECTES EN AG	
1 444 550	Résultat P. Enfant avant Imputation du siège social
1 444 550	Résultat IME
46 048	Résultat Sessad
11 040	Reprise Prov. Congés payés
1 501 638	Résultat Pôle Enfant à affecter
- 187 150	Affectation en Réserve de compensation des déficits
- 333 211	
- 981 277	
-	

30 JUIN 2018 - ARRETE TARIFICATION ARS	
SYNTHESE 2 suite à la REPRISE DE 100 % Tarification "Creton"	
1 444 550	Résultat P. Enfant avant Imputation du siège social
981 276	Provisions charges cretons à reverser n+1
463 274	Résultat IME
-	Résultat Sessad
1 533	Reprise Prov. Congés payés
464 807	Résultat Pôle Enfant à affecter
187 150	
277 657	
-	
-	

RESULTAT 2018 POLE ENFANT VERSION ASSO / ARS

RESULTAT PÔLE ENFANT 2018 ASSOCIATION	
- 794 179	Résultat P. Enfant avant Imputation du siège social
- 794 179	Résultat IME
24 544	Résultat Sessad
1 745	Reprise Prov. Congés payés
- 771 380	Résultat Pôle Enfant à affecter
981 277	Reprise 100 % Facturation Creton 2017
- 175 000	Affectation en Réserve mesures exploitation
- 4 758	Affectation en Réserve de compensation des déficits
- 30 139	Affectation en Réserve compens. des Amortissements Sessad
-	Contrôle

RESULTAT PÔLE ENFANT 2018 ARS	
- 794 179	Résultat P. Enfant avant Imputation du siège social
981 277	Provisions charges cretons à reverser n+1
167 098	Résultat IME
24 544	Résultat Sessad
1 745	Reprise Prov. Congés payés
209 897	Résultat Pôle Enfant à affecter
-	
175 000	
- 4 758	Affectation en Réserve de compensation des déficits
- 30 139	Affectation en Réserve compens. des Amortissements Sessad
-	Contrôle